



IPS

Droits des proches aidants

Comment les protéger?



RAANM

Mini-colloque

17 mai 2015 - 14h00 à 16h00 (accueil dès 13h30)

Grande Bibliothèque - 475, boul. De Maisonneuve Est, Montréal (Québec) H2L 5C4

FORMATION CONTINUE

Reconnue – Barreau du Québec (2 heures de formation)

Reconnue – Programme Mistral, Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (2 heures de participation)

Lecture préalable recommandée



Rapport :

*Vers la reconnaissance
d'un statut légal pour
les proches aidants*

*(Vous pouvez le télécharger sur notre
site www.planificationdessoins.org)*

Dans le cadre du virage du maintien à domicile, la façon traditionnelle d'envisager le rôle des proches aidants doit s'adapter à de nouvelles réalités. D'un côté, le nombre de personnes nécessitant de l'aide à domicile augmente. De l'autre, les ressources diminuent. Les proches aidants doivent réaliser des prouesses pour concilier travail et famille et le nombre d'heures travaillées est parfois exorbitant. Le répit se fait rare et les conditions sont souvent déplorables. À cela s'ajoute le manque de compensation financière adéquate.

Dans cette perspective, comment s'assurer que les droits des proches aidants soient respectés et qu'ils puissent avoir accès à des recours appropriés? Nous avons des lois pour protéger l'ensemble des travailleurs, il devrait en être de même pour les proches aidants qui n'ont présentement aucun statut légal.

Président de séance et modérateur

- Le bâtonnier J. Michel Doyon, c.r., Ad.E., Ph.D.

Conférencières

- Me Denise Boulet, avocate spécialisée en droit de la santé et des aînés
- Me Danielle Chalifoux, présidente Institut de planification des soins

Intervenants

- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Me Jacques Frémont, président
- Conseil du statut de la femme
Mme Julie Miville-Dechêne, présidente
- Fédération des femmes du Québec
Mme Alexa Conradi, présidente
- Gestion Aureus (milieu du travail)
Mme Suzanne Boyd, vice-présidente
- Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal
Mme Josée Côté, directrice générale

Inscriptions

En ligne : www.planificationdessoins.org

Par téléphone : 450 462-1756

Par courriel : info@planificationdessoins.org

Par la poste : 4-7675, rue Lautrec, Brossard Qc J4Y 3H3

*Les prix peuvent varier entre 10\$ et 30\$ selon la catégorie d'inscrits